LES SITES CPGLTD.NET - CAPITALPARTNERSGROUPLTD.NET

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques: Danger!

Tag: Enquête





Les sites proposent d'effectuer des opérations de trading. Ce produit à très haut risques générer pour les consommateurs des pertes importantes. Ces sites n'ont aucun agrément français permettant de proposer leurs services aux épargnants français. Ils sont inscrits sur la liste noire de la FCA depuis le 13/11/2024.

Les sites internet

Le site capitalpartnersgroupltd.net

Il a été créé le 01/07/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/capitalpartnersgroupltd.net

Le site cpgltd.net

Il a été créé le 16/09/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/cpgltd.net

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les

informations par catégories.

Il est utilisé le site versamind.io comme porte d'entrée. Il a été créé le 25/10/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/versamind.io

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 03 92 11 24 10 Le numéro 07 43 13 32 60 Le numéro 07 43 13 32 70 Le numéro 07 43 13 33 64

Ces trois numéros s'inscrivent dans une série intéressante :

private-gestion.com	07 43 13 32 47
cpgltd.net	07 43 13 32 60
cpgltd.net	07 43 13 32 70
akternativefp-sa.com	07 43 13 32 71
bgl-groupe.com	07 43 13 32 78
privateclient.com	07 43 13 32 79
cryotoxtrade.com	07 43 13 33 37
cryotoxtrade.com	07 43 13 33 43
cpgltd.net	07 43 13 33 64

Le numéro 09 73 03 45 30

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Marc PAZZI
- M. Thierry CLEMENT

Les produits

Il est proposé d'effectuer des opérations de trading.

Les règlements

Les sites utilisent :

Un compte belge ayant l'IBAN BE04 9771 0282 8131 Un compte anglais ayant l'IBAN GB66 SEOU 0099 4400 2 ouvert au nom de SILVER CAPITAL

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom d'une vraie société anglaise.

Les sites sont sur la liste noire de la FCA (Autorité de contrôle anglaise) depuis le 13/11/2024 :

https://www.fca.org.uk/news/warnings/capitalpartnersgroupltdnet-clone-fca-authorised-firm

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs! Le must? Ils ne peuvent pas savoir la situation!

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommate urs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION!

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile <u>sans avoir versé</u> de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.